

**MONTBERON**



# MONTBERON

i n f o s

**N°8**  
Octobre  
2010

## SOMMAIRE

> Édito	2
> Informations Municipales	3/6
> Projets Municipaux	6/7
> Conseils Municipaux	7
> Vie Quotidienne	8/9
> Bellevue en scène	10/11
> Social / Solidarité	12/13
> Enfance & Jeunesse	13/14
> Associations	
/ Manifestations	15/18
> État civil	19
> Page d'histoire	19
> Agenda	20





## Chères Montberonnaises, chers Montberonnais,

À la lecture de notre journal, vous allez pouvoir apprécier ce que j'espère le travail fourni par l'équipe municipale. Travail qui ne pourrait se faire sans les agents de la fonction publique de notre collectivité. Encore une fois, je tiens à les remercier pour leur abnégation à servir notre commune.

En février 1910 Jean Jaurès déclarait : « Il n'y a jamais en démocratie, une loi immuable, rigide, figée ; toute loi est transformable, toute loi évolue, toute loi progresse ou décline selon la quantité de forces organisées que la classe ouvrière met à son service ».

Cette citation est encore plus d'actualité, avec cette réforme des retraites très controversée et surtout réalisée avec un pourcentage de concertation frôlant le 0%. Les agents, les salariés sont en première ligne des injustices et je suis de tout cœur associé à leur colère. Ce plan est le plus sévère et le plus injustifié de toute l'Europe.

**Colère** encore, quand je vois comment l'Education Nationale a tenté de nous supprimer une classe à grand coup de rhétorique technocratique. Cette lutte nous l'avons gagnée avec l'association des parents d'élèves de Montberon. Ne crions pas trop vite victoire et restons vigilants pour la rentrée prochaine et son avalanche de nouvelles mesures, en particulier les nouveaux seuils d'ouverture ou fermeture que le Ministre de l'Education Nationale souhaiterait appliquer.

**Colère** toujours, à la lecture de la loi réformant la taxe professionnelle. Sans l'intervention des associations d'élus, nous allions droit dans le mur, en fragilisant la fiscalité intercommunale, qui aurait eu comme effet une augmentation mécanique de la taxe d'habitation non décidée par nos organes délibératifs.

Que doit-on retenir de la philosophie initiale de la réforme de la Taxe professionnelle ?

Un cadeau royal fait à certaines entreprises compensé par des taxes sur les ménages.

Le hic est que nos technocrates de Bercy s'étaient un peu pris les pieds dans le tapis et qu'ils avaient oublié la mobilisation des élus. Mais attention encore, il n'y aura pas d'effet direct en 2011 mais 2012 ?

**Colère** toujours, à la lecture de la réforme des collectivités territoriales, nous assistons à un dialogue de sourds entre l'assemblée nationale et le Sénat. Le risque : Pas d'entente entre les deux chambres, une

loi inconstitutionnelle à la lecture de l'article 72 de notre constitution. En effet c'est le sénat qui représente les collectivités territoriales.

Beaucoup d'huile sur le feu, beaucoup de bruit dans les médias pour dénoncer arbitrairement l'endettement des collectivités et le trop grand nombre d'élus, **pour discréditer les collectivités territoriales.**

**Colère** enfin à l'échelle communale quand je vois que des personnes mal intentionnées ont déposé un recours contre un projet de développement commercial proposé au centre du village. Le conseil municipal a d'ores et déjà décidé de poursuivre au tribunal civil ces personnes vu leur agissement nocif pour nous tous.

Un simple rappel : L'engagement d'un élu est dans ce que j'appelle « Le faire », c'est-à-dire réfléchir au mieux, répondre au plus juste dans l'intérêt général, le Bien Commun. Son engagement n'est pas fondé dans la lutte contre des gens du passé qui souhaitent figer notre commune dans l'ancien temps. Cette énergie et le temps que nous devons accorder à ces pitreries d'un autre temps, nous ne pouvons pas hélas les mettre sur les projets que vous attendez.

Je finirai ce registre sur le point financier : La commune va perdre 400 000 €.

Je tiens au nom de tous les Montberonnais à les remercier pour leurs agissements néfastes.

**Finissons par du positif**, avec la rentrée associative qui s'est ouverte lors du forum des associations. Moment toujours convivial et riche d'échanges et aussi avec les deux événements forts du mois d'octobre : Bellevue en scène et le Duathlon de Montberon.

Deux belles et généreuses manifestations de qualité où l'on rencontre des gens bénévoles et passionnés qui proposent à Montberon des événements de qualité.

Je tiens au nom du conseil municipal à les remercier tout particulièrement pour ce mois d'octobre haut en couleur, comme je remercie une fois encore tous les acteurs associatifs, qui toute l'année se dévouent au service des Montberonnais pour contribuer au « Bien vivre ensemble ».

**Le Maire, Thierry Savigny**

## TRAVAUX ET CHANTIERS EN COURS

### Place de l'Eglise

Les travaux réalisés durant le mois d'Octobre sur la place de l'Eglise, servaient au renforcement du réseau de canalisation d'eau et à la suppression des derniers branchements « plomb ».

### 1 Station d'épuration

Les derniers travaux devraient permettre une mise en service totale au mois de Janvier 2011.

### 2 Rue du Professeur Remond

Les travaux de rénovation de la rue du Professeur Remond sont toujours en phase d'étude. Le maître d'ouvrage est en attente des plans et de la validation de la part de France Télécom..

### 3 Chemin de la Marnière

Les trottoirs seront très prochainement goudronnés.



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

■ La mairie de Montberon recherche des personnes disponibles pour animer la Bibliothèque municipale, à partir du mois de Janvier 2011.



En effet, après 10 ans de bons et loyaux services, Mmes Diaz, Mahé, Pech et Tian sio po, bénévoles de ce lieu de convivialité ont décidée de passer le relais.

Le Conseil Municipal et tous les lecteurs les remercie pour leur dévouement et leur travail fourni tout au long de ces dix dernières années. Leur investissement a permis à notre bibliothèque d'évoluer considérablement, par un renouvellement constant du fond d'ouvrages, mais aussi par leurs conseils et leur accueil.

Nous faisons donc appel à vous, pour que ce travail puisse être poursuivi, aux cotés de Mmes Nègre et Albaizéta.

**Vous êtes intéressés et disponibles ? Contactez la mairie au 05 34 27 26 70.**

## FEU TRICOLERE

■ Le feu tricolore situé devant la Mairie, dont l'objectif est de ralentir l'entrée dans le village, a été réglé pour permettre un meilleur flux de véhicules aux heures d'entrée et sortie de l'école. Ainsi le feu reste « vert » durant 30 mn autour de 9h, 12h, 14h et 17h. Les piétons doivent utiliser la commande pour traverser.

## JOURNÉES NATURE 2010

■ Le parcours-découverte du 30 mai organisé par le DIAM, en association avec les journées nature instaurées par le Conseil Général, s'est déroulé sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

Après un pique-nique réconfortant, la quarantaine de participants a bravé la fraîcheur et le vent pour découvrir un parcours inédit à travers le village et son histoire : ils tentèrent de répondre au plus juste à des questions environnementales et écologiques ou s'essayèrent à de petits jeux sportifs pour les plus jeunes. Une équipe est bien sûr ressortie gagnante de ce grand parcours, mais tout le monde a été récompensé et réchauffé par un bon goûter.

Ces Journées Nature se sont aussi animées autour du jardin collectif d'« Ici et Maintenant » situé derrière la maison des associations. Des ateliers jardinage, qui ont permis aux visiteurs d'admirer les premières récoltes de cette jeune association, un atelier Land-Art, toujours aussi original, organisé par Valérie Rigal et le Foyer Rural, et enfin une démonstration de Tai-Chi Chuan, offerte par David Fourat et ses élèves.

Enfin, l'association de loisirs créatifs Aliz'art'in avait convié les montberonnais à la création de totems, exposés ensuite dans le jardin collectif

Un grand merci à tous les bénévoles et aux divers sponsors du parcours, mais aussi à tous les participants à ces animations qui ont contribué à la réussite de cette journée malgré une météo peu clémente.



## FÊTE DE LA MUSIQUE

■ Après l'édition dominicale de l'an passé, à la maison des associations, la Fête de la Musique était de retour au centre du village, le 21 juin dernier. Comme le veut la tradition, une large place était réservée aux jeunes musiciens et autres amateurs.

En préambule, un premier rendez-vous était fixé sur le parvis de l'école, avec une chorale improvisée par l'Ecole élémentaire, qui souhaitait fêter la musique en chanson.

Le public était ensuite invité à se rendre sur la place du monument aux morts, pour profiter du récital de l'Ecole de musique du Girou de Gragnague. Cette formation composée en grande partie d'enfants, a offert un répertoire varié, avec clavier, batterie et autres cuivres.

Ensuite, les collégiens de Pechbonnieu et leur groupe Lightness, ont pris place sur scène. Force est de constater que ce groupe n'est pas inconnu chez les jeunes de Montberon et alentours. En effet, c'est devant près de 80 « fans » en pleine forme, que le groupe a livré un concert énergique, voyageant au travers de reprises rock et pop de très bonne qualité.

Enfin, le groupe La Rustine, et ses 6 musiciens, ont enflammé la soirée avec leurs chansons aux paroles ciselées. Emmenée par Pierre Escarguel qui jouait à domicile, cette formation pop/rock venue de Tournefeuille a offert au public une soirée placée sous le signe de la bonne humeur.

Merci aux nombreux spectateurs, au Comité des Fêtes qui a assuré le ravitaillement du public, aux services techniques ainsi qu'à tous les élus de la commission association pour leur travail efficace, comme à chaque évènement dans notre village.

« La Rustine »



« Lightness »



## NOUVEAU CURÉ

Un part, l'autre arrive...

L'abbé Gaston Sendateze Uwimana vient d'être nommé dans l'Ouest toulousain sur les communes de Plaisance du Touch et de la Salvetat.

L'Abbé Joseph Bahati Bavura lui a succédé depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010.

**Nous souhaitons bonne route à l'abbé Gaston et bienvenue à l'Abbé Joseph.**



## DÉFIBRILLATEUR

■ A ce jour, la commune de Montberon possède un défibrillateur, disponible à la Mairie.

Dans les mois à venir, la salle des fêtes, la salle multi activités, la maison des associations seront équipées d'un défibrillateur.

Un 4<sup>eme</sup> sera en accès libre (sur une borne) probablement place de la Vierge.

Le personnel ALAE, CIJ, école a reçu une formation aux gestes de premiers secours qui comprend l'utilisation du défibrillateur.

Une formation va être mise en place pour l'ensemble du personnel Mairie.

Lors du forum des associations, Joële Reberga (pharmacienne) a démontré la facilité d'utiliser un défibrillateur à un grand nombre de participants qui a pu s'exercer au massage cardiaque, et à l'usage du défibrillateur, merci Joële. Bien que l'idée du projet soit montberonnaise, la CCCB passe le marché pour l'ensemble des communes ; la commande définitive sera passée le 22 octobre 2010.

Lors du parcours du Cœur fin Avril 2010, un défibrillateur a été remis à chacune des communes de la CCCB.

Il est à la disposition des Associations qui doivent le récupérer pour toutes manifestations.

Le fournisseur des défibrillateurs s'engage à faire des démonstrations, auxquelles les Présidents d'associations seront conviés.

Le 3 avril, l'édition 2011 du Parcours du Cœur aura lieu à Montberon, à cette occasion, des démonstrations seront proposées au public.

**Pour tous renseignements vous pouvez contacter Yolande Béraud au 06 08 86 34 79.**

# PROJETS MUNICIPAUX

## PROJET CENTRE-BOURG

■ **Le premier point de ce projet, présenté lors de la réunion du 13 Novembre 2009, consiste en la construction de 17 logements sociaux, au lieu-dit Mondouret.** La forme et l'implantation des logements ont été modifiées à de multiples reprises, notamment à l'écoute des riverains. Aujourd'hui, le permis de construire est purgé, et le maître d'ouvrage est en phase de consultation des entreprises. Le chantier devrait débuter durant le premier semestre 2011, si les délais sont respectés par les entrepreneurs.

A ce jour, le nombre de demandes de logements sociaux émanant en majorité de montberonnais est très important.

■ **Le second point du projet, réalisé par la société LP, consiste en la construction de 22 logements autour du bar « Le Flori » et de l'implantation d'un bâtiment commercial de 500 m<sup>2</sup> sur la place de l'Eglise.**

Ce bâtiment doit accueillir le boucher, le kinésithérapeute, d'autres commerçants ou professions libérales déjà présents sur la commune, ainsi qu'un local, proposé à La Poste.

Aujourd'hui, ce projet est arrêté en raison d'un recours gracieux, déposé par quelques montberonnais. Ce recours, ne porte que sur le bâtiment commercial.

Au vu du rythme du tribunal administratif, le jugement ne serait rendu que dans plus de 3 ans.

Ainsi, tous les projets des commerçants et libéraux qui souhaitent déplacer leur local au cœur de Montberon sont bloqués.

La plupart y voyait l'occasion de se moderniser et de pérenniser leur activité sur la commune. Quant à La Poste, cette proposition de local était une énième proposition du Conseil Municipal, pour garantir la présence de ce service à Montberon.

Nul ne sait aujourd'hui, si tous ces professionnels resteront sur la commune.

De plus, la non réalisation du bâtiment commercial entraîne une perte de 400 000€ pour la commune. Dans un contexte économique difficile, cette somme devra être comblée. Le Conseil Municipal au regard de certaines jurisprudences, envisage de demander ce montant en dommages et intérêts auprès du tribunal civil.

## CONSEILS MUNICIPAUX

### DÉLIBÉRATIONS IMPORTANTES CM 29 JUIN 2010

#### ■ Règlement des services et modification des tarifs repas et ALAE

Le maire informe qu'en raison des modifications de prestation de service ordinaire de la CAF, nous avons du réétudier les tarifs de service ALAE sous forme de séquence matin, midi et soir. De ce fait également, nous avons modifié le règlement de fonctionnement de ALAE qui s'appliquera à compter du 1er septembre 2010.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de moduler les tarifs de ALAE et des prix des repas enfants et adultes en fonction du quotient familial des familles.

(...)

Monsieur le Maire rappelle que la modulation tarifaire sera obligatoire pour la rentrée 2012.

#### ■ Effacement des réseaux Rue du Professeur Rémond

■ Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que suite à la demande de la commune du 2 mars dernier concernant l'effacement des réseaux basse tension, éclairage public et France Telecom rue du Professeur Rémond, **le SDEHG a réalisé l'Avant Projet Sommaire (11AP 213/214/215/216)**

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune pour la partie électricité et éclairage s'élèverait à 15 757 euros. Monsieur le Maire demande à l'assemblée de s'engager sur cette dépense.

Ces travaux seront réalisés concomitamment avec l'effacement des réseaux de télécommunication. La part restant à la charge de la commune pour la partie télécommunication est de 25 375 euros. Pour la

réalisation de ces travaux il est nécessaire de signer une convention entre le SDEHG, France Telecom et la commune.

Cette opération est éligible à une aide du Département qui sera sollicitée, d'une part directement par le SDEHG pour la partie électricité et éclairage public, d'autre part directement par la commune pour la partie télécommunication.

### CM 30 AOUT 2010

#### ■ Choix du Prestataire pour la restauration scolaire

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que nous avons un marché pour la préparation, le conditionnement et la livraison en liaison froide des repas pour la restauration scolaire avec la SA Recapé jusqu'au 31/08/2010.

Nous avons lancé la consultation courant juin, et la commission a retenu la société CRM SAS de Rodez pour une année reconductible une fois. Le marché prend effet à compter du 1er septembre 2010. Les prix des repas maternelle 2.10 euros HT et élémentaires 2.21 euros HT.

Les repas seront composés de 4 éléments (entrée – plat protéiné avec accompagnement – un dessert) et nous avons souhaité que des fruits soient servis aux enfants tous les jours

Introduction d'un repas bio par semaine soit le lundi soit le jeudi.

Introduction de produits du circuit court (producteurs locaux).

Une première réunion avec le personnel restauration a eu lieu la semaine dernière pour préparer la transition et la rentrée.

## TISSEO

Tarif jeunes - de 26 ans  
10 €/mois = trajets illimités  
**Trop calée la formule !**  
**SALARIÉS ACTIVEO**  
Trajets illimités = 17€/mois prise en charge de votre employeur déduite  
Pastel  
M T BUS  
tisseo.fr  
Allô tisséo - 05 61 41 70 70

## RAPPEL

■ Il est nécessaire de rappeler quelques règles simples à respecter pour éviter bien des conflits de voisinage.

Comme le prévoit l'article 5 de l'arrêté 83 du 23 juillet 1996 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 08H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H30
- Les samedis de 09H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00 et de 16H00 à 18H00

De plus, nous vous rappelons que l'arrêté préfectoral du 10.10.1985, interdit toute incinération de pailles, taillis et plus généralement de tous les végétaux et autres matières.



## NOUVEAUX PROS :

### ■ OSTÉOPATHE

M<sup>r</sup> GUILLY Julien, place Aimé Lacanal  
Reçoit sur Rendez-vous du Lundi au Vendredi de 8h30 à 19h, et le samedi matin.

**Tél. : 05 61 74 36 92**



## PHARMACIES DE GARDE

### OCTOBRE :

**24 Octobre** : Pharmacie GENOT et THEZ à Bruguières

**31 Octobre** : Pharmacie CASSAIGNE et BUSCAIL à Saint-Jory

### NOVEMBRE :

**1<sup>er</sup> Novembre** : Pharmacie CANUT/JEANNEAU à Aucamville

**7 Novembre** : Pharmacie FOURRIER à Lespinasse

**11 Novembre** : Pharmacie LELEU à Aucamville

**14 Novembre** : Pharmacie ROUCHI-TORRES à Castelnest

**21 Novembre** : Pharmacie FOURCANS à Gratentour

**28 Novembre** : Pharmacie ALIBERT à St-Geniès Bellevue

### DECEMBRE :

**5 Décembre** : Pharmacie VAISSIERES à Castelnest

**12 Décembre** : Pharmacie JUSKIEWENSKI à St-Alban

**19 Décembre** : Pharmacie GHEDIN à Labastide St-Sernin

**25 Décembre** : Pharmacie GLANDOR-ROSSIER à Cepet

**26 Décembre** : Pharmacie CESARI à Launaguet

### JANVIER 2011 :

**1<sup>er</sup> Janvier** : Pharmacie GENOT et THEZ à Bruguières

**2 Janvier** : Pharmacie LOURTAU-GUILHOT à Fenouillet

## COLLECTES VÉGÉTAUX ET ENCOMBRANTS

■ Nous vous rappelons que l'inscription à ces différentes collectes est obligatoire, au plus tard le Vendredi précédant le ramassage. Toutes les dates sont disponibles sur le site internet **www.montberon.fr**

Inscription directement au secrétariat de la mairie :

**Tél. : 05 34 27 26 70**

**Mail : secretariat.montberon@wanadoo.fr**



## COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE GENDARMERIE DE ST ALBAN/FENOUILLET

■ **Un ajustement permanent de notre dispositif de lutte contre la délinquance est nécessaire, afin de continuer à garantir la sécurité des personnes et des biens et à répondre aux sollicitations de la population.**

Un groupe de travail, composé des personnels des Brigades de St Alban et Fenouillet a été mis en expérimentation depuis début Novembre 2009. Il est composé de 37 personnels placés sous le commandement d'un Officier de Gendarmerie. Le fonctionnement des équipes assurant l'intervention et la surveillance ont été adaptés sans modifier l'implantation géographique des unités.

L'accueil du public est assuré tous les jours à la Brigade de St Alban de 08H à 12H et de 14H à 18H du lundi au samedi; le dimanche et jours fériés de 09H à 12H et de 15H à 18H00. La Brigade Fenouillet est ouverte au public 03 demies journées par semaine.

**Nous pouvons être joints 24H/24H**

**Soit par les N° 05 61 37 17 17 et 05 61 37 77 85**

**Soit aux N° d'urgence : 17 ou 112.**

Un travail en partenariat avec vos élus et vos polices municipales est réalisé au quotidien. Cela permet d'assurer votre quiétude et votre sécurité. La lutte contre l'insécurité est l'affaire de tous et chacun à son niveau peut y participer par des actions et gestes simples.

■ **Voici quelques conseils qui vous éviteront peut-être quelques désagréments :**

**Lorsque vous stationnez vos véhicules,** fermez les vitres, verrouillez les portières et hayons. Éviter de déposer dans la boîte à gants tout objet de valeur (chéquier, carte bancaire, papiers identité, etc). Opter pour un autoradio à façade détachable et veiller à ne pas laisser celle-ci dans votre véhicule en votre absence. Ne jamais laisser les clés sur le contact et bloquer la direction. Ne tenter pas le voleur en abandonnant des objets ou documents visibles (GPS, ordinateur, TPH etc...). Ne pas laisser le moindre écrit comportant votre adresse personnelle. Ne garer pas, si possible, votre véhicule dans les endroits isolés ou obscurs. Choisir un système d'alarme fiable.

**Lorsque vous vous absentez de votre domicile,** fermer correctement toutes les issues. Si vous avez des valeurs (numéraires, bijoux, documents, etc...) remisez les dans un endroit sûr (coffre scellé par exemple). Surtout ne les cachez pas sous une pile de linge, dans

une machine à laver, dans un congélateur, etc...  
Ce sont les premiers endroits fouillés par les voleurs.

Dans le cadre de notre action « Tranquillité vacances » informez nous de votre absence. Vos Mairies ou vos Polices Municipales peuvent également recueillir ses informations et nous les communiqueront. Faites relever le courrier régulièrement par un voisin ou un ami, si possible actionnez le transfert de votre téléphone (bien souvent les cambrioleurs s'assurent de l'occupation de la résidence par un appel).

**Soyez vigilant lors de retraits d'argent au distributeur** ou lors de paiements par cartes bancaires : tapez votre code en toute confidentialité, ne le communiquez à personne même si l'appareil ne vous rend pas la carte et qu'un individu souhaite vous aider. Il s'agit alors d'une diversion pour vous subtiliser votre carte et votre code secret. Sachez que personne, même votre banquier ou la Gendarmerie, ne vous demanderons votre code confidentiel.

**Commerçants,** ne laissez pas des sommes trop importantes en numéraires dans votre caisse, soyez vigilants en fin de journée car c'est le moment préféré des malfaiteurs pour passer à l'action.

**Propriétaires de TPH portables,** soyez prudents car c'est un des objets les plus dérobés actuellement.

**Lorsque vous êtes témoin d'un fait anormal,** n'hésitez pas à contacter votre brigade de Gendarmerie.

**Pensez à nos seniors qui sont isolés ou en difficulté.**

Par un simple signalement auprès de nos services ou de votre Mairie ou de vos élus, vous pouvez devenir un acteur de la prévention et leur venir en aide. Fille ou garçon, âgé de 18 à 35 ans, à la recherche d'un emploi, sachez que notre Institution recrute chaque année des centaines de Sous-Officiers et de Gendarmes Adjoints volontaires. N'hésitez pas à pousser la porte de nos Brigades pour être renseigné et devenir peut-être un personnel chargé de la sécurité des personnes et des biens quelque part en France.

**Le Lieutenant Denis ESGALHADO**

Commandant la Communauté de Brigades  
de St Alban/Fenouillet



# BELLEVUE EN SCÈNE

Citons parmi les moments remarquables du dimanche, les pièces joués par les plus jeunes et qui ont ravi le public: La princesse et le bouffon (Art en Ciel de Montrabé), Vous avez le choix (La Bulle carrée du Lycée de Fronton), Le grand charriot (La Bélugo de Verfeil), Messekoassa (TDA de Launaguet).

Enfin, la soirée de clôture fut un véritable feu d'artifice grâce à la troupe « Grup Tèatre Bat de Tarréga » composée de jeunes espagnols venus expressément de Catalogne et dont le spectacle musical « Mum's dins la caixa » a littéralement enflammé le public.

En conclusion, ce sont plus de 2187 spectateurs qui ont remplis successivement les salles de spectacles tout au long du festival : pari gagné pour cette deuxième édition qui a encore bénéficié des rayons du soleil permettant à chacun de flâner près de la buvette, du camion de Tostato Pizza ou sur les salons de fortune installés sur le parvis de la salle des fêtes.

Le DIAM tient à adresser un grand MERCI à tous ceux qui ont permis la réussite de cette manifestation et sans qui elle ne pourrait exister: bénévoles, stagiaires, élus, régisseurs, mécènes, partenaires, employés municipaux, institutions, sans oublier les nombreux acteurs des troupes amateurs qui se produisent gracieusement sur scène pour notre plus grand plaisir !

**Quant à vous, public, rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau marathon du spectacle !**



## CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE LA CCCB « BELLEVUE ACCUEIL »

■ L'année redémarre sur les chapeaux de roue...

**La saison 2010-2011 du centre social et culturel démarre dès le 4 octobre.** Mais quelle est cette structure, qui sont ses adhérents et ses bénévoles qui chaque année participent aux activités du centre, aux différents évènements festifs, culturels et préventifs ?

Le centre social s'adresse à toute la population. Dans une atmosphère conviviale et familiale, il est un lieu d'échanges où toutes vos idées et suggestions sont les bienvenues.

Chaque année, plus de cinquante personnes participent régulièrement à toutes les activités proposées. Les « Méli Mélo du jeudi », atelier parents enfants âgés de moins de 3 ans, est un espace de découvertes et de jeux. Le premier trimestre sera consacré à l'éveil musical et à l'exploration du musée du miel de Toulouse. « Les toqués du lundi... et du mercredi », atelier cuisine où se mêleront cette année cuisine moderne tradi. Les premiers plats évoqueront « la symphonie des couleurs ». Toujours pour apprendre à surfer sur le web, l'atelier « l'ordi dans tous les sens » vous guidera dans l'apprentissage de l'informatique. Et pour finir, « Croisons les mots », atelier de français, s'adresse à tous ceux et celles qui souhaitent perfectionner la langue française en pratiquant la conversation, la lecture et la production d'écrits.



**Renseignements au 05 34 27 20 52. Attention places limitées !**

**Petit plus :** nous recherchons des bénévoles pour participer au fonctionnement de l'atelier informatique. Si vous avez des connaissances dans ce domaine et que vous souhaitez participer à la vie du centre social, n'hésitez pas à contacter Chloé Collin.

**Le programme est à votre disposition au Centre Social, 19, Route de Saint-Loup- Cammas à Pechbonnieu (05 34 27 20 52) ou à la mairie de Montberon.**

Ouvert à tous, du lundi au vendredi, de 9h à 18h, ateliers et animations sont proposés toute l'année, moyennant une adhésion annuelle de 10 Euros.

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

■ Le relais d'assistantes maternelles communauté de communes des « Coteaux Bellevue » 2010.

**Cette année encore, les assistantes maternelles et les enfants qui fréquentent les accueils ont participé à plusieurs projets.**

■ Pour fêter Carnaval, les assistantes maternelles et les enfants sont venus sur la commune de Montberon.

La bonne humeur de tous a fait de cette matinée un vrai moment de joie et de gourmandise. La dégustation de crêpes, beignets, bugnes, cannelés ont ravi les papilles des amateurs. Au fil des mois, quelques assistantes maternelles et enfants sont allés rendre visite aux résidents de la maison de retraite « La chartreuse » à « Pechbonnieu ». De petits ateliers, peinture, pâte à sel, manipulation de fleurs ont fait le bonheur de tous. Ces échanges ont été des instants conviviaux, riches en émotion.



# SOCIAL SOLIDARITÉ

■ La fête de la musique a été célébrée également à la maison de retraite avec la participation de Véronique, musicienne, qui est venue toute l'année animer les ateliers d'éveil musical au relais.

Au mois de juin, les enfants accueillis en crèche et ceux accueillis chez les assistantes maternelles se sont retrouvés au parc de Saint Génies Bellevue pour fêter l'arrivée de l'été. Jeux, musique, activités motrices, stand de maquillage etc.... ont fait le bonheur des petits qui ont pu vivre cette matinée en toute liberté.

■ Les assistantes maternelles et les enfants se sont rendus également à la forêt de Buzet pour un pique-nique. Les enfants ont aussi profité d'une visite improvisée sur un cirque itinérant qui séjournait à Montberon.

Septembre, octobre, c'est la rentrée, ce sont les assistantes maternelles qui pourront bénéficier de réunions thématiques avec l'intervention d'une psychologue. Plusieurs sujets seront abordés à la demande des assistantes maternelles.

■ Pour les enfants, la semaine du goût sera célébrée avec une dégustation de différentes recettes à base de cucurbitacées. Puis décembre annoncera Noël avec son spectacle annuel et la fête de Noël du relais où les familles seront conviées chaleureusement.



## ENFANCE & JEUNESSE

### RENTRÉE DES CLASSES

■ **Rentrée toute particulière cette année au groupe scolaire de Montberon.**

En effet, alors que toute l'équipe enseignante et les parents d'élèves étaient assurés de la réouverture d'une 8e classe en élémentaire, celle-ci a été purement et simplement fermée, alors que les effectifs étaient supérieurs au seuil de maintien de cette classe.

Une école avec 5 doubles niveaux et des classes de 30 élèves, voilà ce qui attendait nos chères têtes blondes. S'en est suivie une mobilisation générale, orchestrée par Mme Renaudet présidente de l'Apem et son équipe. Blocage de l'école, banderoles, appel à la presse, tous les parents étaient unis, pour faire changer la décision de l'Inspecteur d'Académie.

Une délégation de parents accompagnés par Mr Savigny, maire et Mr Pujol, Conseiller municipal, ont été reçus par l'inspection d'académie pour défendre leur position, et après une journée d'attente, au rythme des djembés sur le parvis de l'école, la bonne nouvelle est arrivée : réouverture !!!

L'école a ainsi accueilli Mme Laporte, nouvelle enseignante, et les effectifs par classe ont ainsi sensiblement baissé.

**Au final, l'école élémentaire compte donc 8 classes, avec une moyenne de 23 élèves par classe. L'école maternelle reste à 4 classes (moyenne à 25). Au total, le groupe scolaire compte 287 élèves.**



## CIJ

### ■ Cet automne au Centre Initiatives Jeunes, on ne fête pas les morts... On les réveille !

Au programme de ces vacances, vous pourrez vous balader au cours d'une rando VTT, participer à un tournoi de futsal, créer une vidéo qui fera frissonner les plus courageux d'entre vous ou encore décorer la structure à la mode Halloween.

**Mais attention ! Réservez aussi vos soirées :** des sorties sont prévues, notamment au Bowling ou encore au festival de hip hop Juice. Bien d'autres surprises vous attendent, alors, rejoignez nous... Vous nous en redemanderez en... gore !



**Le C.I.J est à la recherche d'étudiant(e)s bénévoles pour participer à l'aide aux devoirs (niveau 3° maxi). Contactez la mairie au 05 34 27 26 70**

## CENTRE DE LOISIRS

■ Du 25 Octobre au 3 Novembre, les enfants qui fréquenteront le Centre de Loisirs seront comblés par les activités proposées, au rythme des fruits et légumes, thème choisi pour ces vacances.

**Des activités manuelles :** fabrication d'un potager, d'épouvantails ou de magnets, des grands jeux autour du potager, des ateliers culinaires et pour finir, un bal intitulé « Le grand bal des légumes ».

**Les activités sportives** ne sont pas oubliées avec du hockey, du football ou du basket-ball et surtout le Mercredi 27 Octobre, une olympiade inter-village au gymnase de Pechbonnieu.

Vos enfants seront, comme toujours, accueillis par la dynamique équipe d'Annick Mouisset.

**Bonnes vacances au centre de loisirs de Montberon !**

## SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL SCOLAIRE

■ Comme nous l'impose la loi, malgré les difficultés liées à son organisation et les réserves émises par le Conseil Municipal quand à la sécurité des élèves, **la commune de Montberon met en place un Service Minimum d'Accueil en cas de grève du personnel enseignant et/ou d'animation.**

Le personnel non gréviste est en charge de la garde des élèves.

Dans le cas où tout le personnel est en grève, la commune peut faire appel à toute personne « possédant les qualités nécessaires pour accueillir et encadrer les enfants », non fichée au fichier judiciaire des auteurs d'infraction sexuelle ou violente et sans aucun taux d'encadrement minimum.

**La Commission Education/Jeunesse souhaite donc recenser les personnes volontaires pour garder les enfants lors des mouvements sociaux dans les locaux de l'école.** Lors d'un premier appel, seuls deux parents avaient répondu. Toute personne intéressée est priée de prendre rendez-vous en Mairie avec M<sup>r</sup> Savigny (Maire) ou M<sup>me</sup> Gilles (Adjointe aux affaires scolaires) en ayant pris connaissance des modalités suivantes :

- Vous devez présenter un extrait de Casier Judiciaire.
- Vous ne serez prévenus que 48h avant le jour de grève.
- Vous vous engagez à être présents sur l'école de 8h50 à 12h et de 13h50 à 16h30.
- Vous serez amenés à garder un nombre d'enfants indéterminé.
- Votre collaboration au Service Public est bénévole.

Si la liste de personnes volontaires est importante, nous procéderons à un tirage au sort. La liste des personnes volontaires est diffusée aux parents d'élèves.

**Pour contacter la Mairie : 05 34 27 26 70  
ou [mairie.montberon@wanadoo.fr](mailto:mairie.montberon@wanadoo.fr)**

## 1.2.3 CONTEZ ...

### ■ La deuxième édition du Festival de Conte « 1,2,3 Contez » s'annonce sur Montberon .

Cette année, la journée du 19 décembre de 10h00 à 22h00 sera sous le « marrainage » de Colette Migné qui nous a enchanté l'an passé avec son « cri d'amour de l'huitre perlière » et a convié 7 conteurs sur le même dénominateur commun : réunir l'intergénérationnel par la tradition orale.

#### Faites votre choix dans le programme :

- Douyou Démone : « t'es bête ou tu le fais exprès » dès 3 ans à 10h00  
les Assistantes maternelles Brigitte et Florence dans un nouveau spectacle pour bébés
- Cécile Nô : « Contes en valise » dès 5 ans à 11h00 et « ogresse ouvre-toi » dès 7ans à 14h00
- Sybille Bligny : « les contes de la caverne » dès 6 ans à 15h30
- Colette Migné : « Ça crac crac dans le jardin » dès 7 ans à 16h30 salle du dragon vert
- A cloche pied : « Entre chien et loup. » pour une balade contée nocturne à 17h30 pour tout public
- Boubacar Ndiaye : « de bouches à oreilles » tout public à 18h45
- Frédéric Naud : «Contes fous, contes sages » pour public familial dès 20h00
- Olivier de Robert : conte en veillée « Au nom de compère Rapatou » pour tout public à 21h15 pour 1h30 de bons vieux contes à grand-papa qui prennent leurs aises...

Tout au long de la journée pour petits et grands, le festival vous accueillera avec des animations, de la restauration midi et soir et des scènes ouvertes aux écoles qui ont composé pour vous dans un lieu assurément festif.

**Pass d'entrée pour 3 spectacles : 6 euros**

**Pour plus de renseignements et vos réservations : <http://123contez.easyblogs.fr/>  
diam31140@yahoo.fr ou 05 62 79 60 74**

## GIROU TRIATHLON

### ■ Le deuxième Duathlon de Montberon, qui s'est déroulé le Dimanche 10 Octobre, a encore une fois attiré de nombreux sportifs des quatre coins de la région, voire de France, malgré une météo très peu favorable.

En effet, 220 adultes dont 44 équipes, s'étaient inscrits sur cette épreuve, mais aussi 52 enfants, en lice sur la course Avenir.

Mais plus que le nombre, le Girou Triathlon, retient l'ouverture aux non-spécialistes. Près de 80 % de non licenciés sur une épreuve, cela reste assez exceptionnel dans notre sport. Le parcours et les distances sont pensés pour que le sportif amateur ou occasionnel, puisse se frotter aux spécialistes, tout en prenant plaisir sur une course officielle. De plus, un nombre grandissant de montberonnais étaient en course, encore une satisfaction pour nous.



Pour parler résultats, la victoire est encore revenue à une équipe : le tandem Bonotto/Raya, boucle l'épreuve en 1h00mn36s. En individuel, victoire de Pierrick Thouzeau, en 1h02mn52s, qui aura résisté jusqu'au bout au retour

de Jérôme Save (L'Union Triathlon), qui semble abonné à la deuxième place sur cette épreuve !!

Chez les féminines, victoire de Daphné Redondo (Ariège Triathlon) en 1h20mn09s. Le prix de la CCCB revient une nouvelle fois au montberonnais Marc Seijo qui termine à une belle 16<sup>e</sup> place en 1h08mn11s.

Le club remercie tout spécialement les bénévoles sans qui, aucune course n'est possible, le Docteur Béraud, les sponsors et partenaires toujours présents, les services techniques, Thierry Savigny, maire et la commission association/sport présidée par Monica Garcia, la Communauté de Communes et sa présidente Sabine Geil-Gomez.



Enfin, tout le club du Girou Triathlon qui s'est grandement investi dans cette organisation : Bernard, Jean-Pierre, Dominique, Christophe, Anthony, Guillaume, les Nathalie's, Laurent, Alexandre, David et Yannick. Le club vous donne rendez-vous l'année prochaine ou dès aujourd'hui sur [www.giroutriathlon.com](http://www.giroutriathlon.com)

## COMITÉ DES FÊTES

### ■ Fête Locale Juillet 2010

Cette année encore, et malgré la délocalisation de la fête locale sur le parvis de l'école, l'ambiance a été assurée durant ces 3 jours consécutifs grâce à un feu d'artifice magnifique et aux orchestres qui ont su animer les trois soirées.

De plus, cette année, une nouveauté a été rajoutée, **le repas à thème qui a réuni plus de 250 personnes.** Nous espérons que cela se renouvellera l'année prochaine.

Nous remercions Monsieur le Maire ainsi que toute son équipe pour l'aide apportée à la réussite de cette fête. Et surtout vous, Montberonnaises et Montberonnais, car sans vous, la fête n'existerait pas.

« La fête c'est la joie de vivre. Vivre est un art, il appartient à chacun de le cultiver ou pas. »

**Toute l'équipe du comité des fêtes**

### Dates à venir :

30 Octobre : Soirée sosie Céline DION, Repas Dansant.

31 Décembre : Réveillon

29 Janvier 2011 : Loto

12 Février 2011 : Soirée Surprise

## ENSEMBLE VOCAL A CROCHE CHŒUR

■ **A Croche Chœur a ouvert la saison 2010/2011 par son assemblée générale qui s'est tenue le 10 septembre 2010 à Pechbonnieu.** Le rapport moral et le rapport financier ont été adoptés et les membres du conseil d'administration ont été reconduits dans leurs fonctions.

David SARGENT a été élu au sein du conseil d'administration en tant que responsable du site internet de l'ensemble vocal. Outre le fait d'être un moyen de communication externe (que nous vous invitons à visiter !), celui-ci est également un outil de travail pour les choristes. En effet, les partitions étudiées sont en ligne avec une méthode à la clef permettant à chacun de se perfectionner.

Martin FEUILLERAC, le chef de chœur, a dévoilé une grande partie du répertoire de la saison : Queen, Duruflé, Ferrat, Debussy, Bach...

A Croche Chœur vous communiquera les dates des événements auxquels il participera mais d'ores et déjà, il s'est engagé à chanter au profit d'associations caritatives telles que la sclérose en plaques (Concert à Saint-Aubin le 27 novembre) et le Téléthon aux côtés de la Gerbe d'Or, à Montberon le 4 décembre.

Venez à notre rencontre, nous ferons tout pour que celle-ci vous soit agréable, musicalement bien sûr !...

**Renseignements :**  
**www.acrochechoeur.com**  
**Jeanne METAIS**  
**06 80 47 46 89**



## ALIZ'ART'IN



■ Cette année encore les ateliers pour les 9-12 ans sont reconduits. Au programme « ma trousse », « illumine ta chambre », « doudous tout doux », « créations mobiles », « mosaïque », ... Tous les thèmes & dates sont sur notre site. Quelques places sont encore disponibles. L'association propose également des ateliers de créations pour les adultes : bijoux, tricot, ...

### Programme : Activités de loisirs créatifs

#### Pour les adultes :

- Atelier bijoux
- Couture : l'atelier se veut une introduction aux diverses techniques de base de la couture (manuelle & machine) à travers la réalisation de projets simples.
- Tricot :
  - & si je me lançais ? monter les mailles, point mousse, jersey
  - on continue ? tricoter, augmenter & diminuer, rabattre les mailles
  - un peu de fantaisie ? divers points: de riz, côtes, mailles glissées, jetés, torsades, ...
  - c'est déjà fini ? montage, couture, ...

#### Pour les 9-12 ans :

Ateliers présentant diverses techniques sur supports variés : mosaïque, perles & fimo, peinture sur verre, petite couture pour réaliser porte-clés & gri-gri, bijoux, ...

Participation à diverses manifestations : Marché de Noël, Festival de contes, Journées Nature, ...

**www.alizartin.canalblog.com**  
**alizartin@orange.fr**  
**Danielle : 05 34 27 40 02 / Frédérique : 05 61 74 92 79**  
**Karyn : 06 28 75 15 29 / Pascale : 06 63 46 84 55**



## OLYMPIQUE GIROU FOOTBALL CLUB

### ■ Des Nouveautés pour la reprise

En ce début de saison 2010/2011, les presque 400 licenciés de l'Olympique Girou Football Club ont progressivement retrouvé le chemin des terrains de football sur les complexes sportifs de LABASTIDE ST SERNIN, MONTBERON et PECHBONNIEU.

Pas moins de 21 équipes vont défendre les couleurs du club cette saison, réparties de la façon suivante: 3 équipes Séniors , 1 équipe 18 ans ( U19), 2 équipes 15 ans (U17) , 2 équipes 13 ans (U15) , 2 équipes benjamins (U13 : foot à 9) , 4 équipes poussins (U11 : foot à 7) , 5 équipes débutants (U7,U8,U9 : foot à 5 ) et 2 équipes vétérans - loisir .

Faisant suite à une fin de saison dernière agitée qui a vu le club changer de président (Stéphan CORTES remplaçant Jean Louis BLAY dans cette lourde tâche après que celui-ci ait décidé de prendre du recul suite à six années de dévouement à la tête de l'OGFC ) et également d'entraîneur général Séniors puisque Jean Christophe STEBIG prend la suite de l'emblématique Sébastien SALLES, ce dernier étant promu directeur sportif sous la houlette du manager général Philippe FARRE, la reprise s'est effectuée sous le signe du changement avec de nouvelles perspectives dues, entre autre, à l'évolution de l'encadrement des équipes et au rajeunissement des effectifs séniors qui annoncent le début d'un nouveau cycle.

Il est à noter que sur plus de 200 clubs recensés dans le département de la Haute Garonne, l'OGFC pointe à la douzième place en termes de nombre de licenciés, loin devant certains pourtant plus riches et plus huppés.

Sur le plan sportif, plusieurs aléas ont provoqué la descente de l'équipe fanion tandis que nos Séniors 3 accèdent enfin à l'étage supérieur.

Chez les jeunes, toutes nos équipes repartent au même niveau même si l'on peut regretter que nos U17 n'aient pas pu accéder à la Promotion Ligue comme ils l'auraient mérité, n'étant départagés à la première place qu'au goal-average particulier après pourtant une saison quasi parfaite les ayant vu atteindre les 1/4 de finale de la coupe du midi.

Chez les très jeunes, éveil, éducation, formation, esprit sportif, respect de la collectivité et convivialité seront toujours les maîtres mots que les éducateurs devront concilier pour faire de cette nouvelle saison qui démarre, une année réussie.

Les membres de l'OGFC tiennent à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, par leur soutien, leur présence, ou un petit « coup de main », ont contribué à ce que la 14 ième édition du Tournoi des petits princes des 22 et 23 Mai 2010 soit l'une des plus réussies de la décennie écoulée.

Outre cette manifestation d'envergure, l'OGFC travaille d'ores et déjà à la préparation d'un loto auquel nous espérons vous voir nombreux.



« les jeunes intègrent les équipes Séniors »

## TENNIS CLUB MONTBERON

■ Que penseriez-vous d'un club qui porterait l'essentiel de ses efforts sur la formation des jeunes, d'un club qui favoriserait les progrès de tous, d'un club qui encouragerait le tennis loisir et des animations diverses toute l'année, d'un club où de nombreux adhérents aimeraient à se retrouver , à échanger, et partager des instants conviviaux... ce club, c'est le Tennis Club de MONTBERON.

Amateurs de tennis, nous sommes à votre disposition pour vous renseigner et n'hésitez pas de nous contacter :

**Responsable du Club :**

**M<sup>r</sup> Marc Regagnon : [marco.tls@orange.fr](mailto:marco.tls@orange.fr)**

**Responsable Communication du Club :**

**Daniel Nguyen [danielnguyen@wanadoo.fr](mailto:danielnguyen@wanadoo.fr)**



## FOYER RURAL DE MONTBERON

### ■ MANIFESTATIONS 2010 : MARCHÉ DE NOËL

Etant donné le vif succès remporté par le Marché de Noël de l'année dernière (plus de 800 visiteurs), le Foyer Rural de Montberon organise à nouveau cette manifestation le Dimanche 5 décembre 2010, de 10h à 18 h à la salle des Fêtes de Montberon.

### Inscriptions et renseignements auprès de :

#### Ghyslaine ALONSO

Tél. : 05 61 74 12 11

Mail : alonso.clement@orange.fr

#### Mariam JEAN

Tél. : 05 61 09 68 03

Mail : mariamjean@orange.fr

**Rappel :** le foyer rural assure une permanence le mercredi matin de 10h à 12h, à la maison des associations.

## BAMBOU

### ■ Atelier d'art Floral

L'esprit rentrée scolaire, est le moteur incontestable de toutes les activités, sociales, sportives et culturelles dans nos communes. C'est ainsi que l'atelier d'Art Floral « Bambou » après l'assemblée générale a repris les animations avec toujours autant de plaisir et de dynamisme, les animations ont lieu tous les derniers vendredis de tous les mois.

### Dans ce cadre là, des manifestations sont organisées pour la fin de l'année :

- **23 Octobre de 9h à 12h**, place de l'Eglise se déroulera notre troc annuel de plantes et fleurs vivaces, graines et bulbes de toutes sortes, ces échanges sont attendus et appréciés de tous les amateurs de jardins et d'espaces verts pour renouveler ou créer de nouvelles surfaces rustiques.
- **Samedi 18 décembre**, stage d'Art Floral, spécial Noël, journée magique, pour toutes personnes hors Bambou. Ce stage connaît un succès de plus en plus grandissant. Nous rappellerons à celles qui souhaiteraient participer à cette journée de téléphoner à Simone Prouzet au 05 61 09 80 76 (HR).

Pour l'association  
**Simone Prouzet**

## CLUB DES 4 SAISONS

■ Et voilà de nouveau une année qui débute après un mois d'arrêt. Le club reprend son petit bonhomme de chemin. Nous avons le plaisir de nous retrouver encore. Comme nous l'avions annoncé lors du précédent numéro du bulletin de Montberon, nous sommes allés à Montpellier où nous avons, en petit train doté d'écouteurs, visité la ville et admiré l'aquarium qui est vraiment magnifique.



### Maintenant nous reprenons nos réunions du jeudi avec joie.

- **Le 17 Octobre** nous sommes allés à Lourdes comme chaque année.
- **Le 24 Octobre**, a eu lieu notre Assemblée Générale suivie d'un repas offert par le Club. Il n'y a pas eu de vote cette année, car le bureau a été élu pour 2 ans en 2009.
- **Le dimanche 21 novembre** sera organisé notre Loto d'Automne, réservez ce jour !
- **Le jeudi 16 décembre**, nous aurons notre goûter de Noël, offert par le Club.
- **Le dimanche 16 janvier 2011**, nous dégusterons un bon repas convivial pour fêter la nouvelle année. C'est au cours de ce repas que sera remis le programme pour l'exercice 2010-2011.
- **Le jeudi 27**, nous tirerons les rois, comme de coutume. Si le cœur vous en dit de suivre notre rythme, venez nous rejoindre les jeudis de 14h30 à 18h00 à la Salle des Fêtes.

A vous voir très bientôt

Pour le bureau  
**Christiane Faure**



# ÉTAT CIVIL

## ■ CARNET ROSE - Ils sont arrivés

Samuel Alcione Sébastien de Grenier  
Lorenzo Nola  
Anna Doumagnac  
Cloé, Clara Deville-Clerc  
Clémence Blot  
Emmy Bouziguet

05 juillet 2010  
12 juillet 2010  
13 juillet 2010  
19 juillet 2010  
7 août 2010  
26 août 2010

## ■ CARNET BLANC - Ils se sont unis

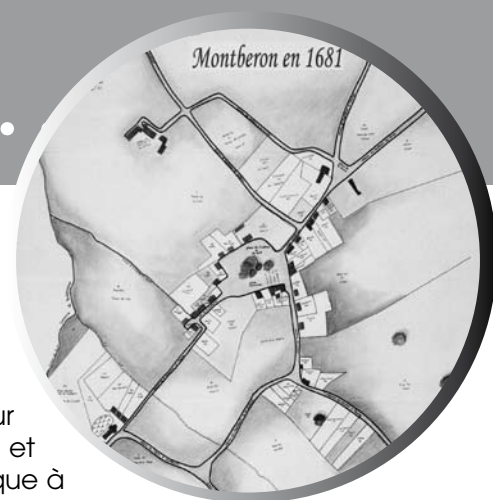
Lepreux Gérard, Jérôme et Monterrain Allison,  
Nicole, Marie  
Gleize Sébastien et Farou Orianne  
Chaumet David et Chiarbonello Céline  
Joffres Jean, Claude et Scotti Yolande  
Chanal Jean Michel et Texier Chantal  
Chauwin Mathieu et Arranz Claire

le 03 juillet 2010  
le 10 juillet 2010  
le 31 juillet 2010  
le 21 Août 2010  
le 28 août 2010  
le 18 sept 2010

# HISTOIRE

## ENSEIGNEMENT

■ Il y a trente ans environ la commune de Montberon était dépourvue d'instituteur. Les enfants de la commune allaient à Pechbonnieu à l'école de l'instituteur de cette commune ; avant même ils recevaient les leçons du curé de cette même commune. En 1855 parut à Montberon le premier instituteur public: c'était Monsieur Darnaud qui n'occupa le poste que 3 ans environ et eut pour successeur Monsieur Bon qui resta à Montberon jusqu'en 1879 époque à laquelle il fut à son tour remplacé par l'instituteur actuel Monsieur Grimaud.



■ L'école de Montberon est située sur la place publique ; elle est contiguë au bureau de poste ; la Mairie, l'école et le logement de l'instituteur sont dans le même bâtiment ainsi qu'on peut en juger par le plan des lieux. L'école est située dans la partie orientale du bâtiment ainsi qu'on peut en juger par le plan du local ; on y accède par un corridor qui donne également accès dans le préau couvert. Elle réunit toutes les conditions voulues de convenance pour satisfaire aux règlements actuellement en vigueur : par exemple elle est trop exigüe pour le nombre d'enfants (30 environ) qu'elle réunit ; le plafond est à peine à 2,65 m de hauteur ; elle est cependant assez éclairée et l'aération est facile à produire. La cour et le préau qui font suite à l'école sont très défectueux après les grosses pluies, par exemple ils se transforment en une nappe d'eau dont le trop plein s'écoule par le corridor de l'école. Les améliorations nécessaires ne peuvent guère être réalisées que par une réparation à peu près complète qui, tout permet de l'espérer, sera réalisée à bref délai. Le logement de l'instituteur est complètement délabré, mais sa réparation est aussi bien prochaine. La fréquentation est généralement bonne à quelques exceptions près, les seules causes d'absence sont les maladies. L'instruction fait des progrès notables : ainsi tous les jeunes gens, les jeunes filles, les hommes et femmes de 40 ans et au dessous savent lire, écrire et compter. Dans le dernier recensement des jeunes gens pour le tirage au sort il ne se trouve aucun illettré. Tous les conjoints ont signé leurs noms.

■ La bibliothèque de l'école fondée le 9 janvier 1867 par un don de 19 volumes fait par Monsieur le Ministre de l'Instruction publique est composée aujourd'hui de 77 volumes. Le nombre des prêts s'est élevé en 1884 à 42 volumes. Une caisse des écoles donne gratuitement les fournitures scolaires aux enfants les plus nécessiteux : le crédit ouvert au budget est de 100 francs.

■ Le traitement du maître est de 1000 francs auxquels il faut ajouter le supplément de 120 francs qui lui est attribué comme secrétaire de Mairie ce qui porte le traitement total à 1120 francs.

■ La commune comprend enfin l'utilité des sacrifices qu'elle doit s'imposer pour accomplir les améliorations nécessaires et des fonds seront votés très prochainement pour en assurer la réalisation complète.

**Montberon le 19 Mai 1886**  
**L'instituteur Grimaud**

**Merci à M<sup>me</sup> Gagey pour la traduction de cette monographie.**

# AGENDA



## Octobre

- 30 : Soirée Céline Dion
- 31 : Thé Dansant avec S. Nauges

## Novembre

- 14 : Stage de Tai Chi Chuan
- 15 : Collecte des encombrants (Ferraille)
- 20 : Soirée Montberon Danse
- 21 : Loto du Club des 4 saisons
- 26 : Loto de l'OGFC
- 28 : Thé Dansant avec A. Bringuet
- 29 : Collecte des déchets verts

## Décembre

- 4 : Téléthon : Concert A Croche Chœur
- 5 : Marché de Noël du Foyer Rural
- 12 : Thé Dansant avec S. Tarayre
- 13 : Collecte des encombrants (Incinérables)
- 17/18 : Stage Bambou
- 19 : 1,2,3 Conte... Festival de Conte
- 27 : Collecte des déchets verts

## Janvier

- 15 : Soirée Montberon Danse
- 22 : Soirée A Croche Chœur
- 29 : Loto du Comité des Fêtes
- 30 : Thé Dansant avec A. Albert

### MAIRIE DE MONTBERON

Horaires d'ouverture : Lundi au Vendredi : 9H00 - 12H00 & 14H00 - 17H30 / Samedi : 9H00 - 12H00  
communication@montberon.fr - 31140 Montberon

Directeur de publication : Thierry Savigny / Rédaction : Commission communication